

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 151

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 9

I. – Au début de l'alinéa 24, insérer le mot :

« soit ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à l'alinéa 25.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Précision rédactionnelle : ces performances ou critères à respecter ne sont pas cumulatifs.